

Contrat de prestation Photographique

Entre :

Le Photographe : Mr Jean-François CORTES
Adresse : 2 rue des Roselières Bat 2 Résidence des Roselières,
13220 Chateauneuf-les-Martigues
Contact : 07.64.45.40.57
e-mail : miamor.fotografias@gmail.com
Siret : 842 788 713 00019

Et le Client :

Adresse :

.....

.....

Contact :

e-mail :

Type de Prestation :

Date de la Prestation :

Lieu de la Prestation :

Choix de la Prestation :

Prix de la Prestation :

Acompte pour Réservation :

Prestations Proposées par le Photographe : Forfaits Elegance & Romance

Détails de la Prestation : Forfait Elegance : Des préparatifs au vin d'honneur
Nombre de photos retouchées : 50 à 150
Galerie privée en ligne contenant l'ensemble des photos
1 Diaporama photos et musique envoyé par wetransfert

Détails de la Prestation: Forfait Romance : Des préparatifs à la découpe de la pièce montée
Nombre de photos retouchées : 200 à 350
Galerie privée en ligne contenant l'ensemble des photos
1 Diaporama photos et musique envoyé par wetransfert

Contrat de prestation Photographique

LES MENTIONS LEGALES

Les conditions générales de ventes sont réputées connues et approuvées une fois la signature du présent contrat.

Le client s'engage en toutes circonstances du travail de Jean-François Cortes, Artisan photographe, dont il a pris connaissance au préalable sur les différents supports, site www.mafotos.com, Facebook, Instagram ...

1. PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DOITS D'AUTEUR

Toute réalisation photographique confère à son auteur, (le photographe) droits de propriété artistique, patrimoniaux et moraux, tels que définis par le code de la propriété intellectuelle. Les droits sont réservés, toute reproduction des images est interdite. Vous êtes donc, de part la loi, les propriétaires inaliénables de vos images, et le photographe se doit de respecter ce droit à l'image.

En conséquence, vous et moi devons nous consulter mutuellement en cas de besoin d'exploitation des photos dans un cadre autre que celui défini dans le présent accord.

L'accord inclut, entre autres la publication ou l'utilisation des photos à des fins de promotion de l'auteur, (Ouvrage, catalogue, presse, site internet, cartes de visite, réseaux sociaux,).

Les clients s'engagent à ne pas modifier les images (couleurs, contrastes, recadrage, etc.), pour quelque raison que ce soit. Le photographe pourra recadrer quelques images à la demande du client pour poster sur ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter).

2. RESERVATION DES REPORTAGES PHOTO

À la signature du présent contrat, le Client a la possibilité de verser l'intégralité de la somme ou il devra verser un acompte en espèces, virement ou par chèque (encaissable tout de suite), et le reste dû à encaisser à une date définie à l'avance, voire plusieurs dates dans le cas d'un échelonnement.

La date du mariage ne sera réservée que lors de l'encaissement du premier versement. En cas d'acompte versé par le Client, le montant restant de la prestation devra être réglé par le client au plus tard le jour de la prestation à l'arrivée du photographe.

Les arrhes versés par les clients permettent de réserver la date et les horaires du mariage. Si le photographe ne peut pas honorer le contrat pour cause de force majeure (accident, maladie, naissance, décès, etc...), les sommes versées seraient restituées aux clients dans leur totalité sans autre compensation, si ce n'est celle, dans la mesure du possible, de les aider à trouver un autre photographe.

Contrat de prestation Photographique

Si le mariage est annulé ou reporté, les sommes versées ne pourraient faire l'objet d'un remboursement. En cas d'annulation la somme restante due ne sera pas réclamée au client mais en cas de report du mariage le client devra verser le montant restant du de la somme initialement prévue dans le présent accord avant la nouvelle date de prestation. Si l'emploi du temps du photographe ne lui permet pas de réaliser la prestation pour cette nouvelle date il ne réclamera pas le solde restant du par le Client.

Toute prestation complémentaire demandée le jour du mariage (heure supplémentaire, etc...) sera facturée 70 euros la demi-heure entamée et devra être réglée le jour même.

Tout chèque refusé pourrait entraîner l'annulation du présent contrat et le désengagement du photographe. Aucun remboursement des sommes encaissées jusqu'alors ne pourrait être réclamé.

3.ENGAGEMENTS DU PHOTOGRAPHE

Le Photographe s'engage :

- à mettre toute son expérience et sa sensibilité artistique au service du reportage du mariage visé par le présent contrat.
- à mettre tous les moyens techniques en œuvre pour mener le reportage à bonne fin.
- à photographier tous les événements spécifiques à ce mariage et toutes les personnes importantes, dès lors que ceux-ci lui auront été désignés.

En cas de perte, de vol ou de destruction des images prises dans le cadre de ce contrat, le Photographe s'engage à restituer toutes les sommes perçues au titre de sa prestation.

Le Photographe conserve les fichiers 1 an après la date du mariage.

Le photographe ne pourra être tenu pour responsable si les conditions météorologiques ne permettent pas de se rendre sur les lieux ou de réaliser la prise de vue correctement le jour de la Prestation.

4.COMMANDE DE PRODUITS

Les tarifs fixés pour la prestation n'incluent **aucun produit supplémentaire** autre que ceux Précisés dans la partie **Détails de la Prestation** dans la page 1 du présent accord.

Toute commande de produits tels que : Albums Photos, Tirage photos, Photo sur Toile etc..., est optionnelle et sera facturée par le Photographe. Elle devra être réglée par le client le jour de la commande soit par chèque (encaissable tout de suite), virement ou en espèces.

Contrat de prestation Photographique

5.DELAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison concernant la prestation sont généralement compris entre 4 à 8 semaines.

Il peut arriver que les délais de livraison soient un peu plus longs que les délais annoncés si l'emploi du temps du photographe est très chargé..

Pour toute commande supplémentaire de produits les délais peuvent varier selon le produit commandé (Album photo, Tirage photos, Toile Photo etc ...) et sont généralement compris entre 2 à 8 semaines à partir de la date de la commande du produit. Toutefois il peut arriver que ces délais soient un peu plus longs que prévu cela dépend aussi du fournisseur .

6.FRAIS A LA CHARGE DU CLIENT

Les repas seront à la charge du client tout au long du jour de la Prestation pour le photographe.

Le client devra payer les frais liées aux déplacements a partir de plus de 20km entre le domicile du photographe et les lieux de la prestation.

Si les lieux de la prestation ne permettent pas au photographe de rentrer à son domicile le soir de la prestation, le client devra Réserver une chambre d'hôtel convenable pour le Photographe.

Le : à :

MR JEAN-FRANCOIS CORTES (Photographe)

NOM ET SIGNATURE DU CLIENT